



Présentation simplifiée des MFR

Chaque Maison familiale est un établissement scolaire qui propose des formations par alternance à tous les niveaux de l'enseignement professionnel (4^e, 3^e, CAP, Bac professionnel ou technologique, BTS, licence professionnelle...). Les jeunes ou les adultes présents dans les Maisons familiales rurales sont soit des élèves sous statut scolaire dépendant du ministère de l'Agriculture (43 000), soit des apprentis principalement dans des formations de l'Éducation nationale (22 000) ou soit encore des stagiaires de la formation professionnelle continue (33 000).

Les Maisons familiales rurales se caractérisent par leur approche éducative spécifique et leur pédagogie qui associe la formation générale et la formation professionnelle en étroite relation avec les réalités du terrain, l'accueil en internat et en petits groupes, le suivi personnalisé des élèves, l'implication des parents et des entreprises, l'émergence du projet de chacun, le rôle d'accompagnateur des formateurs...

Les Maisons familiales rurales ont pour objectifs :

- de former des jeunes ou des adultes,
- de les accompagner vers une insertion sociale et professionnelle réussie,
- de favoriser un développement durable des territoires où elles sont implantées.

Chaque établissement est sous la responsabilité d'une association dont les membres sont les parents qui ont inscrit leurs enfants à la Maison familiale mais aussi des professionnels, des élus ou des responsables locaux.

Dans une Maison familiale rurale, on recense, en moyenne :

- 150 élèves (qui ne sont pas tous présents en même temps du fait de l'alternance – une partie des élèves sont en entreprise pendant que les autres sont à l'école),
- 80 stagiaires adultes en formation professionnelle continue,

L'établissement compte environ 75 places en internat où l'accompagnement éducatif est important. Les élèves sont suivis par des formateurs (des moniteurs) qui assurent différentes activités : enseignement, animation, visites de stage...

Le mouvement des Maisons familiales rurales (MFR) en France regroupe 490 associations réparties de la façon suivante : 430 associations locales, établissements de formation professionnelle en France et dans les DOM et les Pays

d'Outre-mer (POM), 60 associations fédérales départementales, territoriales et régionales dont 1 comité territorial pour la Polynésie Française, et 1 Union nationale.

22 fédérations MFR françaises sont actuellement en partenariat avec 23 mouvements MFR dans le monde. Ces actions s'inscrivent et sont portées dans le projet du mouvement français.

L'Union nationale française des MFR coordonne les activités du mouvement. Elle a pour objectifs de :

- garantir l'authenticité associative et éducative des MFR,
- impliquer chacune des associations dans l'élaboration du projet du mouvement,
- impulser une politique générale de création de nouvelles associations et d'ouverture de formations,
- proposer une stratégie d'actions pour faire prendre en compte le point de vue des MFR,
- représenter le mouvement auprès de différentes instances et administrations,
- développer des actions de coopération internationale.

L'Union nationale des Maisons familiales est membre, entre autres, de l'UNAF, du groupe Monde Rural, du CFSI, de l'AFDI, de Coordination SUD, du Parlement Rural Français, de l'association de promotion de l'alternance WALT...

Pour toute information complémentaire, consulter :

- Le site institutionnel des MFR : <https://mfr.fr>
- La page Facebook « Maisons familiales rurales (MFR) » : www.facebook.com/mfr.cultivons.les.reussites/
- Le compte Instagram @mfr_officiel
- Le compte X (Twitter) @mfr_officiel
- La chaîne YouTube « MFR Cultivons les Réussites » @mfr_officiel : https://www.youtube.com/@mfr_officiel
- La page LinkedIn « Maisons familiales rurales (MFR) » : <https://www.linkedin.com/company/mfr-officiel/>

Pour tout contact :

Union nationale des MFR 58, rue Notre-Dame de Lorette 75009 PARIS Tél. : 01.44.91.86.86

Mail : union@mfr.asso.fr